

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Formation adultes : nous contacter

DURÉE ET RYTHME DE LA FORMATION

- Variable selon les formations

DÉLAI D'ACCÈS ET COÛT DE LA FORMATION

- Continue : Les financements de la formation continue sont nombreux (CPF, autofinancement, Pôle Emploi...). Ils dépendent de la situation des candidats (salarié, demandeur d'emploi, etc.).
- Consultation des délais d'accès et conditions tarifaires sur www.cfa.fr

LIEU ET ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

- CFA du Roannais
155 route de Briennon 42300 MABLY
04 77 44 83 50 - cfa.roannais@cfa.fr
- CFA DU ROANNAIS - pôle beauté (CCI)
7 place des Minimes 42300 ROANNE



Un processus d'apprentissage

La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir des savoirs et des savoir-faire.

Objectifs et compétences visées

- La formation continue est réservée aux salariés souhaitant parfaire leur formation ou aux demandeurs d'emploi.
- Elle permet d'acquérir de nouvelles compétences durant la vie active pour le retour ou le maintien dans l'emploi. La formation continue permet également de sécuriser ou d'optimiser les parcours professionnels.
- Elle peut être individualisée (intégration à un groupe existant) ou collective (création d'un groupe spécifique).
- Elle s'adresse à tous : demandeurs d'emploi, salariés, travailleurs non-salariés, travailleurs reconnus handicapés.
- La formation continue est un véritable levier d'insertion professionnelle ainsi que de réorientation. Elle permet la reconversion professionnelle.

Le CFA du Roannais vous accompagne dans votre projet professionnel

Nos formations continues sont axées autour des métiers de l'automobile (carrosserie, peinture, maintenance de véhicules), des métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie, glacier, charcuterie, traiteur, boucherie, cuisine ou service), des métiers de la vente et des métiers de la beauté (coiffure et esthétique).

Nos parcours garantissent à chacun l'acquisition des compétences et des connaissances utiles et fondamentales pour mener à bien tout projet professionnel au sein de la filière choisie.

Suivi et modalités d'évaluation

Chaque apprenant a un espace de suivi dématérialisé consultable par tous les intervenants (apprenant, employeur, formateurs). Il permet de suivre la progression de l'apprenant tout au long de sa formation.

Un référent administratif suivra l'apprenant tout au long de son parcours de formation et l'aidera dans ses démarches, répondra à ses questions et fera le lien avec l'organisme financeur dont il dépend.

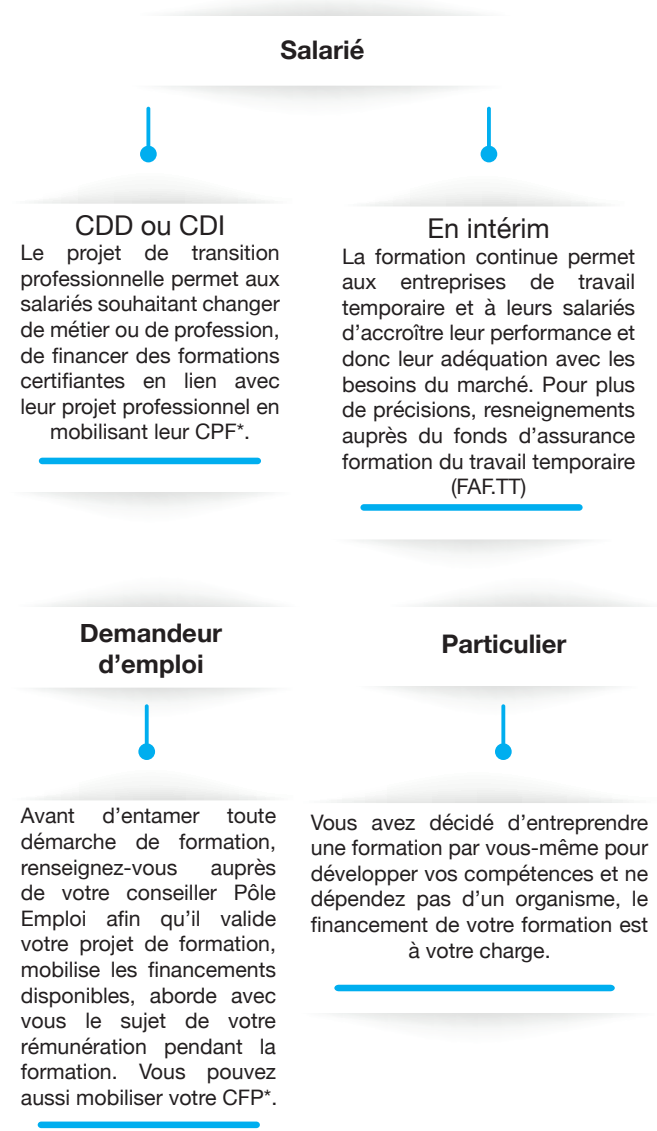
L'apprenant est évalué tout au long de son apprentissage. Il prépare l'examen final dans les meilleures conditions. Les épreuves pratiques, écrites et orales portent sur les cours dispensés durant la formation. Contrôle terminal par épreuves ponctuelles ou en CCF selon la formation suivie.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MISE À DISPOSITION

Le CFA est engagé dans une démarche de progrès. Il est doté d'une infrastructure et de plateaux techniques modernes comprenant :

- ▶ 1 salon de coiffure avec équipements professionnels avec 24 postes de coiffure, 4 postes de barbier
- ▶ 1 salon de soins avec 4 tables de soins
- ▶ 1 laboratoire boucherie qui possède l'agrément européen pour le travail des viandes.
- ▶ 1 laboratoire de boulangerie réhabilité en 2020 avec 1 zone dédiée au façonnage des pâtes et 1 zone dédiée aux viennoiseries.
- ▶ 1 laboratoire de pâtisserie, chocolaterie réhabilité en 2020 avec 1 zone chocolaterie, 1 zone dédiée à la pâtisserie.
- ▶ 1 laboratoire de charcuterie - traiteur avec 1 zone pour les préparations chaudes et 1 zone pour les préparations froides.
- ▶ 1 cuisine équipée visible depuis le restaurant d'application, 1 bar pédagogique et 1 office.
- ▶ 1 restaurant d'application qui accueille une trentaine de clients pour déjeuner 2 à 3 fois par semaine.
- ▶ 1 atelier de préparation peinture avec 2 cabines de peinture et 1 zone de colorimétrie.
- ▶ 1 atelier de carrosserie doté d'équipements professionnels.
- ▶ 2 ateliers de maintenance de véhicules dotés d'équipements professionnels.

Selon votre profil



*CPF, Compte Personnel de Formation permet à toute personne, salarié ou demandeur d'emploi, de suivre et financer, à son initiative, une action de formation qualifiante ou certifiante y compris en période de chômage. Il accompagne son titulaire dès l'entrée dans la vie professionnelle, tout au long de sa carrière jusqu'au départ en retraite. Les formations éligibles au CPF figurent sur www.moncompteformation.gouv.fr.

Contact

Daisy GUILLARD
Référente Formation continue
04 77 44 83 50 - guillard.d@cfa.fr